

REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité-Travail-Progrès

Cabinet du Premier Ministre

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR BRIGI RAFINI, PREMIER
MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
A L'OUVERTURE OFFICIELLE DE LA
56^{ème} REUNION DU COMITE DES
MINISTRES DE L'ASECNA**

Niamey, le 11 juillet 2014

- **Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres des pays membres de l'ASECNA ;**
- **Monsieur le Président du Conseil de l'OACI ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Représentants des Organisations Interafricaines et Internationales ;**
- **Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ASECNA;**
- **Mesdames et Messieurs les Experts de l'Aviation Civile ;**
- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Avant tout propos, je voudrais vous transmettre les fraternelles salutations et les bons vœux du Président de la République, Chef de l'Etat, SEM ISSOUFOU MAHAMADOU. Je voudrais aussi relever et saluer la présence dans cette salle du Président de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), Monsieur OLUMYIWA Bernard Aliu, premier africain à occuper ce poste

Mesdames et Messieurs,

Depuis toujours, la sécurité de la navigation aérienne a été une préoccupation pour la plupart des pays.

Certains Etats africains ont compris très tôt le parti qu'ils pouvaient tirer d'une mise en commun de la gestion et de l'exploitation de leur espace aérien.

C'est en effet à St Louis, au Sénégal, le 12 Décembre 1959, que quatorze (14) pays ont décidé de la création de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA). Ils sont aujourd'hui dix huit (18) pour un espace aérien de 16 millions de KM².

Près de 55 ans après sa création et grâce à la maîtrise de sa gestion et l'engagement professionnel qualitatif de son personnel, l'ASECNA est devenue une référence mondiale et une fierté pour notre continent, l'Afrique.

Cette expérience du ciel unique mise en œuvre par l'ASECNA est un exemple de coopération réussi auquel l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale se réfère dans sa stratégie pour promouvoir au niveau international une gestion intégrée et rationnelle de l'espace aérien.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

La mondialisation, la libéralisation du commerce ainsi que la libre circulation des personnes et des biens que consacrent bon nombre de Traités internationaux, ont placé, plus que jamais, l'aviation au centre de la problématique du développement économique de nos pays.

L'émergence d'une classe moyenne en Afrique et la constitution de nouveaux pôles de développement dans les secteurs des services, des mines et des télécommunications ont engendré une forte demande dans le domaine du transport aérien.

Ainsi, les projections pour la prochaine décennie prévoient un accroissement sensible du trafic intra africain et entre l'Afrique et le reste du monde.

Cette dynamique des échanges qui détermine notre développement ne saurait se faire sans un secteur performant de l'aviation civile et un ciel sûr.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

L'aviation est un domaine où l'évolution technique et technologique est permanente. C'est le lieu ici de saluer la capacité de l'ASECNA à anticiper ces avancées technologiques en adaptant ses équipements pour les maintenir au niveau des standards de l'OACI.

En effet, les différents Plans de Service et d'Équipement mis en œuvre, depuis bientôt deux décennies, ont permis à l'Agence de se doter d'équipements à la pointe de la technologie.

A titre illustratif, près de 233 milliards de FCFA ont été consacrés au financement du dernier plan d'investissement 2009-2013.

Le Plan 2014-2017 en cours d'exécution prévoit également d'importantes mobilisations de ressources financières pour doter l'ASECNA d'équipements de dernière génération.

Mesdames et Messieurs,

Ces succès ne doivent pas pour autant nous faire perdre de vue les préoccupations du moment. Préoccupations qui ont pour noms, entre autres : sécurité aérienne et lutte contre le terrorisme.

En effet, le continent africain est progressivement devenu le lieu de prédilection de groupes terroristes.

Le Sahel -dont fait partie le Niger -n'échappe pas au phénomène terroriste. Ces groupes constituent de véritables menaces pour toutes les activités économiques en général et l'aéronautique civile en particulier.

Mesdames et Messieurs,

S'il est évident que la sûreté de nos territoires relève de la responsabilité de nos Etats, l'ASECNA , depuis quelques années déjà, contribue aussi à cette sécurité à travers la formation d'inspecteurs et d'experts nationaux en sûreté, soit par l'hébergement et la gestion du Centre AVSEC de l'OACI à Dakar ou par la mise en place de projets et partenariats divers pour soutenir les efforts des Etats en la matière.

Il est donc impératif de persévérer et d'approfondir les réflexions dans le sens d'autres formes d'accompagnement, notamment sur le plan des stratégies de prévention des actes illicites sur nos aéroports et dans notre espace aérien.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Vous avez la responsabilité de devoir créer les conditions qui garantissent de manière pérenne, la bonne marche de l'ASECNA, en particulier en veillant à donner à la

Direction Générale, des orientations appropriées pour le renforcement de ce bel outil d'intégration et de coopération régionale.

Vous le savez, l'objectif commun à nos Etats est de rendre notre espace aérien et nos aéroports plus sûrs que jamais, pour contribuer de manière décisive, à une plus grande ouverture de notre Région sur le monde.

Je souhaite pleins succès à vos travaux et déclare ouverte, la 56^{ème} Réunion du Comité des Ministres de l'ASECNA.

Je vous remercie de votre attention.